

## 10 Débats

# Appel aux mâles que les questions de discrimination indiffèrent

## OPINION

En général, les choses se passent comme ça:

Un journaliste prend la plume pour dire que la situation n'est pas en train de s'améliorer dans le journal, sur le front de l'égalité de représentation entre les femmes et les hommes. Frédéric Koller vient de le faire, pour déplorer que les textes proposés pour les pages Opinion continuent à être signés à 80-85% par des hommes. En dépit des mesures prises par *Le Temps* pour tenter d'inverser cette tendance obstinée.

En général, six mois plus tard, ou huit ou douze, un autre journaliste constatera qu'il n'y a toujours pas d'égalité, tant s'en faut, dans la prise de parole publique. Ni dans ce journal, ni dans les autres médias.

En général, cela fait très longtemps que les choses se passent ainsi.

La féministe Mary Beard, par ailleurs professeuse d'humanités et de littérature ancienne, rappelle dans son *Manifeste* que les affaires tournent mal depuis au moins 3000 ans pour les femmes qui souhaitent exprimer leur opinion. Déjà, la Pénélope de *L'Odyssée* s'est fait remballer, la fois où elle a osé quitter ses quartiers pour descendre vers les hommes, afin d'enjoindre à un barde trop sinistre de chanter une autre chanson. C'est Télémaque, son propre fils, qui l'a renvoyée aussi sec à son métier à tisser et à ses quenouilles, non sans lui rappeler que la parole est une affaire d'hommes. Dans son ouvrage qui vient de paraître, *Des hommes justes*, le féministe Ivan Jablonka, par ailleurs historien, rafraîchit aussi les mémoires: les hommes n'écoutent pas les femmes, ou alors avec condescendance. Ils les coupent, parlent lorsqu'elles parlent. Jablonka postule, avec un grand sens de la logique, que la justice de genre exige des hommes non seulement qu'ils reconnaissent la légitimité des femmes, mais qu'ils écoutent ce qu'elles ont à dire.

Qui se soucie du constat fait par Frédéric Koller?

Qui a lu, parmi les hommes signant si volontiers des tribunes, cet article et tant d'autres, qui ne cessent d'établir, sous forme d'avalanche depuis *#MeToo*, des faits incontestables montrant l'ampleur des discrimina-

tions qui écartent les femmes de la scène, du seul fait de leur sexe.

Pourquoi *Le Temps*, très conscient de ces problèmes, ne cesse-t-il de recevoir des messages envoyés par des Jacqueline qui souhaitent faire publier des réflexions non pas signées par elles-mêmes, mais bien par des Jacques et consorts?

## Je propose que «Le Temps» n'oublie pas de prier ses innombrables contributeurs masculins de bien vouloir indiquer ce qu'ils sont prêts à faire, très concrètement, ici et maintenant, afin que les choses changent

Les femmes auraient, paraît-il, un complexe de légitimité. Et guère le temps d'écrire des textes non rémunérés, compte tenu du boulot gratuit qu'elles abattent au quotidien, en sus de leur travail. J'ai écrit au *Temps* pour signaler que je connais beaucoup de femmes qui prennent en charge, en effet, l'essentiel des tâches gratuites qui font se tenir debout nos sociétés, mais que ceci ne les empêchait guère de penser, d'écrire, encore moins de se sentir légitimes. J'ai surtout suggéré une idée concernant la teneur des futurs textes publiés dans les pages Opinion: pourquoi le journal n'inviterait-il pas les hommes qui y prennent si volontiers la parole, mais quasiment jamais sur la question des discriminations et de la justice de genre, à bien vouloir plancher dessus? Afin qu'ils nous expliquent d'abord pourquoi cette problématique ne les intéresse pas du tout. Et en vertu de quoi, ensuite, ils se sentent autorisés à signer de beaux papiers traitant de la vigueur d'une démocratie, sans daigner prendre conscience de l'absurdité de leur prose, aussi longtemps que la moitié de la population – leurs propres mères, compagnes, filles, amies et collègues y compris – se trouve discriminée à tous les niveaux de la vie

publique, en violation des lois pourtant en vigueur. Enfin, je propose que *Le Temps* n'oublie pas de prier ses innombrables contributeurs masculins d'indiquer ce qu'ils sont prêts à faire, très concrètement, ici et maintenant, afin que les choses changent.

Le risque est évidemment que le baromètre égalité du *Temps* grimpe davantage encore

vers le rouge vif durant quelques semaines. En contrepartie, la brume commencerait à se dissiper autour du grand mystère. Je parie qu'on comprendrait mieux pourquoi Jacques n'arrête pas de signer des papiers d'opinion; et comment il se fait que, toutes les fois où ce n'est même pas lui qui a consacré le temps nécessaire à l'écriture, mais bel et bien une collègue, une collaboratrice, une bras droit prénommée Jacqueline, l'effacement total de cette femme ne lui pose aucun, mais alors vraiment aucun problème. ■

CATHERINE LOVEY  
ÉCRIVAIN



# (Re)mettre la justice sociale au centre de la transition écologique

## OPINION

Cela ne vous aura pas échappé, nous étions une foule immense de 100 000 personnes à Berne le samedi 28 septembre à manifester pour la mise en œuvre d'une politique climatique courageuse et responsable.

Les bâtiments en Suisse sont à l'origine de 26% des émissions de gaz à effet de serre. Autant dire que leur assainissement énergétique doit être une priorité absolue si notre pays veut atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce n'est certainement pas pour rien que le Conseil des Etats, la semaine dernière, a validé le principe d'une valeur limite d'émission de CO<sub>2</sub> pour les bâtiments existants. Il a de plus donné son accord à l'augmentation de la taxe sur le mazout dont une part des revenus alimenteront un tout nouveau fonds pour le climat. Celui-ci servira à financer diverses mesures dont le programme d'assainissement énergétique des bâtiments.

Les bâtiments qui doivent prioritairement être assainis sont les immeubles anciens, énergivores et, pour beaucoup, encore équipés de chauffage au mazout. Ils ont en outre la particularité, pour la plupart, d'offrir des logements à des loyers particulièrement bon marché. Il faut rappeler que le canton de Vaud vit une pénurie de logements depuis de nombreuses années et subit fortement la cherté des loyers. Or, lors de telles rénovations, entre 50 et 70% des coûts, sous déduction des subventions, sont directement reportés sur les loyers. Tout ceci est rendu possible en application du droit du bail fédéral.

Sans changement de cadre législatif, ce sont donc les locataires qui financent les rénovations énergétiques des bâtiments par l'augmentation de leurs loyers. Dans certains cas

que j'ai défendus en tant qu'avocate, les loyers initialement bas peuvent passer du simple au double. Ce n'est de loin pas marginal et c'est tout simplement insupportable financièrement pour la majorité des locataires, surtout pour les personnes retraitées. J'ai même entendu une fois un avocat d'un propriétaire me dire que cela n'était pas grave, mon client n'ayant qu'à demander aux prestations complémentaires AVS/AI de couvrir la part de loyer augmentée!

## Nous devons nous soucier de la fin du monde. Mais nous ne devons pas oublier ceux pour qui la fin du mois est toujours un souci

Les augmentations de loyers pour des travaux de rénovation subventionnés doivent donc être jugulées. C'est exactement ce que propose le Parti socialiste comme mesure de son «plan Marshall pour le climat»: une aide complémentaire pourrait être octroyée aux propriétaires en échange d'un plafonnement des loyers pendant plusieurs années. Il faut en outre s'assurer que les locataires ne soient pas tout bonnement mis à la porte parce que le propriétaire veut réaliser de lourdes rénovations énergétiques. Là aussi j'ai eu l'occa-

sion en tant qu'avocate d'être témoin de nombreuses situations kafkaïennes! Les locataires doivent partir – et emménager dans des logements beaucoup plus chers – ou accepter des aménagements moyennant de très grosses augmentations de loyers.

C'est dans ce sens que je viens de déposer un postulat au Grand Conseil vaudois afin que le bailleur s'engage, lorsqu'il bénéficie de subventions de l'Etat pour rénover son bâtiment, à ne pas résilier les baux de ses locataires. J'ai la conviction que si nous voulons obtenir l'adhésion de toutes et tous les citoyen.ne.s dans les grandes réformes qui nous attendent, sans créer de fracture sociale, nous devons remettre l'équité et la justice sociale au centre de la lutte contre le changement climatique. Il est en effet notoirement admis que le dérèglement climatique va toucher de façon disproportionnée les populations les moins favorisées. C'est pour ça que les investissements nécessaires à la transition énergétique doivent être financés par l'impôt et que le produit des taxes incitatives doit être redistribué à la population et aux entreprises à travers les primes d'assurance maladie et l'AVS.

Nous devons impérativement nous soucier de la fin du monde. Mais nous ne devons pas oublier ceux pour qui la fin du mois est toujours un souci. ■

JESSICA JACCOUD  
DÉPUTÉE ET PRÉSIDENTE  
DU PS VAUDOIS



# Ramer en rose, et la vie reprend le dessus

## CHRONIQUE

C'était un de ces matins enchanteurs que seule

la fin de l'été est capable d'offrir. Ciel clair, fraîcheur revigorante, luminosité transparente, lac immobile... Au bord du Léman, il fallait sortir les bateaux, se saisir des «pelles», longues rames très légères, pour les installer dans leur dame de nage, régler les cale-pieds, mettre le bateau à l'eau, s'y installer, puis partir, prendre le rythme, respirer, se tenir droites, ne pas forcer, travailler sur les jambes...

L'ambiance au Rowing Club Lausanne n'était pas celle d'un entraînement sportif: nulle hâte, un joyeux babil, quelques conseils, des échanges souriants, de l'entraide, sous le regard attentif, vigilant, empathique de quatre responsables. Il s'agit de l'entraîneuse du RCL, Virginie Martin, ainsi que de deux médecins et un infirmier-chef (Jean-Pierre Gervasoni, Jean-Pierre Randin et Pierre Weissenbach), tous aguerris à l'aviron. Depuis leur retraite, ils consacrent bénévolement leurs mardi et vendredi matin à un groupe de femmes atteintes d'un cancer du sein. Des hommes convaincus des bienfaits de l'activité physique pour les malades, mais aussi des sportifs ayant analysé pourquoi l'aviron est particulièrement recommandé pour cette pathologie spécifique.

Le bon sens laisse à penser qu'une femme récemment opérée de la poitrine ne devrait pas exercer un effort à ce niveau en ramant. Mais il ne faut pas toujours l'écouter. Les études scientifiques les plus récentes ont démontré l'efficacité de l'exercice physique dans la lutte contre les effets secondaires des traitements et le risque de récurrence du cancer qui est réduit de plus de 40%. «Quant à l'aviron proprement dit, c'est un sport où la propulsion du bateau est effectuée essentiellement par les jambes et le dos, qui portent la plus grande part de la charge. Les rameuses atteintes d'un cancer du sein peuvent ainsi pratiquer une activité très complète sans risque de surcharger la zone opérée. Il résulte du mouvement de rame une activation du drainage lymphatique et une réhabilitation des ceintures scapulaires permettant de regagner progressivement la mobilité des épaules et des bras tout en stabilisant la musculature des omoplates», expliquent ces professionnels de la santé.

Mais l'aviron est surtout un sport d'équipe. Pour que le bateau avance harmonieusement, il faut un mouvement d'ensemble puisque les rameuses sont au nombre de deux, quatre ou huit. Comme elles tirent toutes à la même corde, la solitude liée à la maladie est rompue, remplacée par une prise de conscience intime que le groupe est plus fort que chacune de ses composantes. L'aviron fait du bien à la tête tout autant qu'il fait du bien au corps. Une des rameuses ajoute: «On est effectivement toutes dans le même bateau, on doit apprendre à faire confiance sans forcément savoir où l'on va puisqu'on rame à l'envers. On se dirige vers l'inconnu et, symboliquement, je trouve que c'est quelque chose de très fort.» Une autre ajoute: «Cette activité oblige à se focaliser sur l'instant présent. Comme une méditation, mais en mouvement.» Un des coachs médecins insiste: «Je suis de plus en plus persuadé que l'état de fatigue extrême des patientes en cours de traitement vient aussi de leur état de profonde détresse. Il faut les en sortir par tous les moyens et l'aviron y parvient particulièrement bien.»

Bravo à cette initiative qui est en train de faire école (Genève-Vésenaz, Bienne, Yverdon...) et à ceux qui s'y consacrent! Bravo à ces femmes dont le courage émeut! L'une d'entre elles, Valérie Boagno, a longtemps été directrice du journal *Le Temps*. Atteinte du mal qui l'a emportée ce 5 juillet à 54 ans à peine, elle venait courageusement ramer tous les mardis à Vidy. Un des bateaux s'appelle le Val-et-Flo en souvenir de sa donatrice: puisse-t-il naviguer encore longtemps! ■

MARIE-HÉLÈNE MIAUTON  
mh.miauton@bluewin.ch



## SUR LES BLOGS

Timbrer ou pas? La question va bien au-delà

«Le fait d'enregistrer son temps de travail, usage qui remonte à l'époque industrielle, est-il un facteur de réduction du stress? Une étude aborde la problématique sans vraiment répondre à cette question, tout en suscitant un vrai débat de société», écrit sur son blog Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. A lire sur le site du «Temps» à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>